



HAL
open science

L'anti-italianisme est-il un racisme ? (France, Années 1880-1900)

Laurent Dornel

► **To cite this version:**

Laurent Dornel. L'anti-italianisme est-il un racisme ? (France, Années 1880-1900). Jean-Philippe Luis, Fabien Conord. Violence et politique de la Révolution Française au début du XXe siècle. Hommage à Jean-Claude Caron 2019, PUBP, pp.75-88, 2019. <hal-02175051>

HAL Id: hal-02175051

<https://hal.science/hal-02175051v1>

Submitted on 28 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

« L’anti-italianisme est-il un racisme ? (France, Années 1880-1900) », dans Jean-Philippe Luis, Fabien Conord (dir.), *Violence et politique de la Révolution Française au début du XX^e siècle. Hommage à Jean-Claude Caron*, PUBP, Clermont-Ferrand, 2019, p.75-88.

L’anti-italianisme est-il un racisme ? (France, Années 1880-1900)*

Laurent DORNEL

En France, l’immigration a souvent procédé par vagues « nationales » plus ou moins importantes : Belges, Allemands, « Piémontais », Espagnols ou encore, Italiens, notamment au cours des deux dernières décennies du XIX^e siècle. Dans leur ensemble, ces étrangers sont hautement visibles : ils se démarquent par leur langue, leurs habitudes vestimentaires, leurs comportements religieux et culturels. Ils ont tendance à se concentrer ; leur occupation de l’espace les rend plus visibles encore. Sur les chantiers, ils ont leurs propres cantines, ils sont souvent organisés en « brigades », ne se mélangeant que parcimonieusement avec les Français. Les Italiens sont répartis pour l’essentiel autour de trois pôles : la zone des trois départements méditerranéens les plus proches de la frontière rassemble, avec la Corse, près des deux tiers du total ; les Alpes du Nord et la région lyonnaise en rassemblent 10% ; enfin, le département de la Seine à lui seul regroupe 8% de la colonie¹.

En France, à la fin du XIX^e siècle, ces Italiens sont l’objet principal de la xénophobie. En effet, pour la période 1870-1914, plus de la moitié des affaires d’hostilité aux étrangers (53% environ) concernaient des Italiens². Sur plus de 220 affaires, 131 comprenaient des formes de violence (« mouvement collectif », « rixe »...), dont les 2/3 contre les Italiens. Ces manifestations xénophobes, plus ou moins violentes, s’inscrivent dans le contexte plus large de la formation de ce que

* Une première présentation de cette recherche a été faite lors du colloque *Les Italiens à Lyon : espace urbain, identités nationales et représentations*, organisé les 6-7 novembre 2014 à Lyon par les laboratoires LARHA et Triangle, le département d’Italien de Lyon 3 et les Archives municipales de Lyon.

¹ D’après Pierre Milza, « L’immigration italienne en France d’une guerre à l’autre : interrogations, directions de recherche et premier bilan », dans *Les Italiens en France de 1914 à 1940*, Ecole Française de Rome, 1986.

² Laurent Dornel, *La France hostile. Socio-histoire de la xénophobie (1870-1914)*, Hachette Littératures, 2004, chap.2.

nous avons appelé un « système xénophobe ». La mise en place progressive d'un système parlementaire et démocratique, ainsi que l'essor d'une presse populaire assurent la circulation politique des motifs xénophobes : les discours ouvriers, savants et politiques sur les étrangers fusionnent, tandis que l'État s'attache de plus à la protection des nationaux par le biais de lois, de règlements, officialisant ainsi la nette coupure entre étrangers et citoyens-nationaux. Les efforts d'une partie des courants politiques et des syndicats internationalistes pour combattre la xénophobie, le nationalisme et le protectionnisme des ouvriers s'avèrent le plus souvent assez vains. Alors que s'intensifient les flux migratoires et les nationalismes, la question des étrangers est désormais politisée, et la xénophobie s'enracine en tant que système socio-politique.

Néanmoins, qu'est-ce qui est en jeu dans cette hostilité aux Italiens ? Les haines populaires comme savantes donnent-elles lieu à des formes d'essentialisation ? À un moment où, par ailleurs, un certain discours savant construit une opposition radicale entre les « races latines » et les « Germains » ou « races teutoniques », existe-t-il en France un « racisme anti-italien » ?

1. HOSTILITE ET VIOLENCES CONTRE LES ITALIENS

Un anti-italianisme ancien

En France, l'hostilité aux « Italiens » est ancienne. À Lyon, au cours des années 1575, l'anti-italianisme connaît son apogée ; pendant la première moitié du XVII^e siècle, il s'étend aux élites en se focalisant sur la personne de Concini ou plus tard sur celle de Mazarin. Pour le XIX^e siècle, les premières traces que nous avons trouvées sont des troubles contre les Génois dans les savonneries marseillaises en 1833. L'année suivante, une rixe oppose les habitants de Saint-Vallier (Alpes-Maritimes) à plusieurs dizaines de terrassiers piémontais. Jusqu'aux années 1850, c'est surtout contre les Belges, les Flamands, les Allemands voire les Anglais que se tourne l'hostilité ouvrière. Néanmoins, à partir de la décennie suivante, les mouvements contre les Piémontais se multiplient : en avril et juillet 1845, les habitants de Coudoux (Bouches-du-Rhône) affrontent les terrassiers piémontais ; en 1847, des violences ont lieu à Livernant (Gironde), dans les mines du Gard (vallée de la Cèze). Des émeutes anti-piémontaises ou anti-italiennes ponctuent les années 1850, par exemple autour des chantiers de chemin de fer dans les départements du Rhône et des Bouches-du-Rhône. Au cours de la décennie suivante, ces violences atteignent un niveau inégalé : en 1862, à Carcès (Var) une rixe entre habitants et ouvriers piémontais dégénère en chasse à l'homme ; en 1868, Montceau-les-Mines est à son tour le théâtre d'une chasse à l'Italien ; l'année suivante, une autre « chasse » a lieu à Crest, dans la Drôme. Désormais, les violences populaires anti-italiennes sont installées dans le paysage social français. Leur intensité ne fait que croître au cours des décennies suivantes comme en témoignent les troubles entre

mineurs français et italiens au Creusot de 1881 à 1883³, les massacres d'Aigues-Mortes⁴ ou encore les émeutes qui, dans la région lyonnaise et grenobloise notamment, succèdent à l'assassinat du président Sadi Carnot par l'anarchiste italien Caserio (juin 1894).

Au cours des années suivantes, les rixes ne cessent pas. Certaines sont d'une violence telle qu'elles entraînent des morts. En mars 1896, à Jœuf (Meurthe-et-Moselle), un Français est tué d'un coup de couteau, cinq Italiens sont blessés ; en février 1900, à Saint-Julien de Maurienne, une rixe fait deux blessés et un mort⁵. En juin 1901, 800 Italiens quittent le bassin minier de La Mure à la suite de manifestations hostiles⁶. En 1906, des travaux sont exécutés autour de la place de Toul, aux forts d'Ecrouves, Bruley et Lucey. En avril, tôt le matin, une dizaine d'Italiens sont assaillis par une bande de Français menés par un chef de chantier, et parviennent tant bien que mal à s'enfuir. Les agresseurs se dirigent alors vers le chantier où étaient employés les Italiens en criant « mort aux ours » et déclarent à l'entrepreneur que s'il persistait à employer des Italiens, ils les *démoliraient*⁷.

Une animosité particulière ?

Les heurts entre ouvriers français et italiens sont l'expression d'une sourde et ancienne animosité. Dans certains cas, les sources vont plus loin, comme le précise le procureur général après les rixes de Saint-Jean-de-Maurienne (1895)⁸ :

« Depuis longtemps, une haine profonde existe entre les ouvriers ardoisiers français et les ouvriers ardoisiers piémontais, qui travaillent dans les carrières de Saint Julien. Cette haine s'est souvent manifestée par des rixes et, il est regrettable de le dire, les provocateurs sont généralement parmi les français. »

La chasse à l'homme est l'une des expressions les plus frappantes de la xénophobie. A plusieurs reprises, au XIX^e siècle, de véritables chasses à l'homme ont lieu. En 1848, elles se multiplient, notamment dans le Nord contre les Belges. En juin 1862, suite à un léger incident entre deux habitants de Carcès et un Piémontais, une quinzaine d'ouvriers français organisent « ce qu'ils appelèrent une chasse aux Piémontais ». En 1868, les mineurs de Montceau-les-Mines, suite à l'arrivée d'une vingtaine de Piémontais, s'arment de bâtons et de massues, « parcourent, en

³ Cf. Françoise Meunier-Vonné, *Les étrangers dans le bassin minier du Creusot-Montceau-les-Mines aux XIX^e et XX^e siècles*, thèse de 3^e cycle, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 1985, p.413-422. L'auteur précise qu'entre 1851 et 1881, la part des immigrés dans la population du bassin du Creusot était passée de 0,7% à 3,7%, 85% des étrangers étant Italiens.

⁴ Voir notamment Gérard Noiriel, *Le massacre des Italiens, Aigues-Mortes, 17 août 1893*, Paris, Fayard, 2010.

⁵ Archives nationales ([AN] BB¹⁸ 2153 et BB¹⁸ 2007 pour les antécédents.

⁶ Y. Lequin, *Histoire des étrangers et de l'immigration*, Larousse, 1992, p.381 et P. Milza, *Français et Italiens à la fin du XIX^e siècle, Aux origines du rapprochement franco-italien de 1900-1902*, École Française de Rome, Rome, 1981, p. 824.

⁷ AN BB¹⁸ 2327², n° 250, rapport du Procureur général, 17 avril 1906.

⁸ Rapport du 3 juillet 1895, AN BB¹⁸ 2007, n°1959.

proférant des menaces de mort, le village des Alouettes habité par les ouvriers piémontais ». Commence alors une chasse à l'homme dans le village et dans les bois qui dure plusieurs heures⁹.

Lorsqu'il s'agit d'Italiens, les ouvriers parlent de « chasse à l'ours » : « allons chasser ces ours », s'exclament les terrassiers français de Bidart en 1863. Des années plus tard, en 1900, des ouvriers de Saint-Claude se proposent « d'aller lever les ours » et en 1906, dans les environs de Toul, des ouvriers français poursuivent des terrassiers italiens employés aux fortifications en criant « mort aux ours »¹⁰.

Pour autant, les manifestations xénophobes s'inscrivent dans des formes classiques de résolution de conflits propres au mouvement ouvrier. Dans les cortèges et les défilés, à l'occasion de cessations soudaines du travail ou de grève plus durable, les ouvriers chantent la *Marseillaise* ou des refrains patriotiques, ils arborent le drapeau tricolore, manifestant ainsi avant tout leur appartenance nationale. Ils investissent des lieux hautement symboliques (mairie, préfecture ou sous-préfecture, Bourse du travail), ce qui révèle une réelle capacité à politiser leurs revendications. Toutefois, leur référent, c'est la patrie ou la nation, et non la pigmentation de leurs concurrents. Dans l'ensemble des discours (slogans, cris, revendications, etc.) qui accompagnent la xénophobie ouvrière, la question de la couleur ou de la race ne se pose à aucun moment. Les ouvriers français peuvent protester contre le nombre jugé excessif de travailleurs étrangers, contre la concurrence « déloyale » qui leur est faite, contre « l'invasion » qui les submergerait, contre l'inégalité face à « l'impôt du sang », contre le fait que ces étrangers leur « volent leur pain et leurs femmes » ; mais, en dernier ressort, c'est à la nation qu'ils en appellent, c'est elle qui constitue leur cadre de référence. Insistons : pour les Italiens, comme pour les Belges auparavant, la question de la couleur ou de la race ne se pose pas, ou de façon très exceptionnelle comme avec les Tsiganes pour lesquels les descriptions insistent parfois sur la couleur « cuivrée » de la peau.

Bien sûr, l'historien est ici dépendant de ses archives et l'on peut toujours supposer que cette question ait été soulevée mais qu'elle n'ait pas à l'époque été retenue par ceux qui devinrent ensuite producteurs d'archives (policiers, commissaires, juges, procureurs, journalistes...). Il n'est pas absolument impossible que le référent « Blanc » ait été pour les ouvriers français un implicite omniprésent, un non-dit nationalement partagé. Pour autant, les innombrables sources que nous avons consultées pendant des années à l'occasion de la réalisation de notre thèse gardent un silence absolu à ce sujet. Le déclassement – ou sa crainte – ne se traduit pas, comme ailleurs, par un discours « petit blanc ». Les ouvriers et leurs porte-parole en appellent essentiellement à la nation, et aussi aux lois de la

⁹ AN BB¹⁸ 1766 et BB¹⁸ 1776.

¹⁰ AN BB¹⁸ 1654, souligné dans le texte ; BB¹⁸ 1670 ; BB¹⁸ 2171, octobre 1900 ; BB¹⁸ 2327(2). Pour d'autres occurrences, cf. par exemple BB¹⁸ 1894 (Moussy, 1892), BB¹⁸ 1993 et 1999 (Euville, 1895), BB¹⁸ 2115 (Epinac, 1902).

République. À cette dernière, ils demandent *protection* au nom de leur appartenance au corps civique et à la nation, pas au nom d'une « race blanche ».

Et comment le pourraient-ils ? Dans le Midi méditerranéen, qui s'aventurerait à distinguer un hypothétique phénotype français d'un non moins hypothétique phénotype italien ? Ailleurs, comment pourrait-on différencier un Ardennais d'un Belge ou d'un Allemand ? En réalité, si l'on exclut la langue et certains *habitus* (alimentaires, religieux, vestimentaires...) les ouvriers français et les ouvriers étrangers de l'époque, physiquement, se ressemblent davantage qu'ils ne diffèrent : les corps sont exposés à la même dureté du travail, aux mêmes dangers, aux mêmes conditions climatiques. Si l'on veut trouver du référent racial, c'est plutôt du côté de la presse et du discours savant qu'il faut chercher.

Trouve-t-on dans ces journaux un traitement particulier des mouvements contre les Italiens ? Comment la presse relaie-t-elle l'anti-italianisme ouvrier ?

2. LA PRESSE ET L'HOSTILITE ANTI-ITALIENNE

À la même époque, la plupart des journaux, nationaux comme locaux, manifestent un réel intérêt pour la question des ouvriers étrangers : comptes rendus de rixes entre ouvriers français et étrangers, nombreux éditoriaux traitant spécifiquement de la main-d'œuvre étrangère, voire, dans *Le Cri du Peuple*, rubrique permanente intitulée « Les ouvriers étrangers »¹¹, dont l'apparition et la durée confirment l'importance prise par le *problème* des étrangers dans la seconde moitié des années 1880. Tous, également, considèrent que la main-d'œuvre étrangère, dont la présence de plus en plus massive se traduirait par un « avilissement des salaires », constitue une rude concurrence pour les ouvriers français, dont tous, encore, prennent la défense. Plus généralement, la lecture de ces journaux laisse apercevoir un discours commun très proche de celui que tiennent les ouvriers dans leurs réunions, manifestations et pétitions.

Les Italiens : des ouvriers violents !

Les « Vêpres Marseillaises » de 1881 permettent d'observer le discours médiatique sur les Italiens. *Le Temps* (23 juin) insiste sur la « sauvagerie » de ces derniers :

« en ce moment se passa une scène d'épouvantable sauvagerie. Dans la mêlée, Besson glissa et tomba la face contre terre. L'Italien porteur du couteau le lui plongea alors dans le dos et frappa le malheureux jeune homme en plein dans la colonne vertébrale qui fut littéralement tranchée et dont jaillit la moelle épinière. Ce n'était point encore assez pour ces sauvages ; un d'entre eux, le nommé Chapini, saisit une cruche placée près du lavoir et, à grands coups de

¹¹ Cette rubrique commence fin avril 1885. On observera donc que ce qui concerne la main-d'œuvre étrangère n'est pas renvoyé aux faits divers. Notre échantillon se compose de cinq titres dépouillés à peu près intégralement pour les années 1880-1890 : *Le Temps*, *L'Intransigeant*, *Le Petit Provençal*, *le National*, *le Cri du Peuple*.

cette arme d'un nouveau genre, enfonça le couteau dans la plaie béante ».

Cinq ans plus tard, *Le Temps* (23 mai 1886) écrit, à propos d'incidents graves entre Italiens et Français près de Grenoble (un ouvrier français est assassiné d'un coup de couteau par un Italien à la Motte d'Aveillans) :

« Ce meurtre venant après plus de 10 autres accompli dans ces dernières années à la Motte par des ouvriers piémontais, et toujours par haine et par vengeance, a jeté la population de cette commune dans un état de surexcitation difficile à décrire. La nuit dernière de nombreuses affiches manuscrites ont été apposées aux entrées des mines et des maisons, invitant les Français à s'armer pour chasser les Piémontais, auxquels on donne 48 heures pour déguerpir ; on leur fixe le terme de dimanche, à deux heures.

Au-delà du *Temps*, quotidien libéral plutôt modéré, c'est toute la presse française qui semble pourvoyeuse de stéréotypes sur les étrangers. À droite, cela paraît évident. Ainsi Deluns Montaud affirme-t-il dans *Le National* (« Un peu de statistique », 13 février 1888) que

« Les Italiens surtout, vivant de rien, supportant l'avilissement le plus extrême des salaires, ont le don d'exaspérer nos travailleurs. Notez, en outre, que dans les querelles qui ne manquent pas de s'élever entre les uns et les autres sur ces questions de salaires, les Italiens sont prompts à jouer du couteau. De là les meurtres fréquents, des scènes sanglantes dont le récit défraie "les faits divers" de nos journaux ».

À gauche, *Le Cri du Peuple* n'est pas en reste comme en témoignent les éditoriaux de Jules Guesde. Le 28 novembre 1883, ce dernier, dans « L'école des faits » estime que

« Ce sont les producteurs enfin que l'on puise de plus en plus abondamment dans le réservoir de meurt-de-faim transalpins ou transvogiens, pour en encombrer à bas prix nos ateliers de plus en plus fermés à ce souverain qu'est l'ouvrier français ».

Certes, le *Cri du Peuple*, le plus souvent, fait attention à ne pas jeter l'opprobre sur les travailleurs étrangers, mais sur leurs employeurs auxquels il veut interdire « d'employer des ouvriers à un salaire inférieur à celui des nationaux » (16 septembre 1886). La position du *Cri du Peuple* est peu ou prou celle d'autres socialistes. Ainsi Benoît Malon signe-t-il dans *L'Intransigeant* du 11 mars 1884 un long papier intitulé « l'immigration ouvrière en France » :

« Ici, l'antagonisme est purement économique. Les ouvriers français reprochent aux Italiens de ne pas vivre en France, mais d'y camper seulement, de se contenter d'un confort matériel très inférieur à la vie ouvrières française, ce qui leur permet de travailler à des prix dérisoires et de faire baisser les salaires ; enfin, de ne fréquenter que leurs nationaux et d'avoir une attitude hostile devant les ouvriers du pays. Ces reproches sont-ils exagérés ? Non, de l'avis même des socialistes italiens que cet état de choses afflige. [...] insolidarisme des Italiens dans la lutte contre le capitalisme. »

L'Intransigeant se fait l'écho de nombreuses rixes auxquelles sont surtout mêlés les ouvriers italiens. Mais les analyses sont de nature économique, jamais raciale. En

réalité, à travers le thème omniprésent de la « protection du travail national », c'est la question de la concurrence au travail qui prédomine¹².

Comme on peut s'en douter, l'effervescence boulangiste se traduit par une intensification de la xénophobie. *L'Intransigeant* publie ainsi, le 5 janvier 1888, une lettre du général Boulanger adressée au président du Meeting national contre la main-d'œuvre étrangère qui se tient à Bordeaux :

Je suis à déplorer vivement, comme vous, la situation faite aux travailleurs français par la concurrence étrangère qui envahit aujourd'hui tous les chantiers nationaux au détriment de nos ouvriers. Je m'unis à vous de grand cœur dans cette protestation nationale que doit signer tout patriote vraiment digne de ce nom. Il est grand temps que l'on sache que la France appartient à la France et que, si c'est un devoir de bien accueillir les étrangers, il en est plus grand encore : c'est de ne pas les laisser se substituer à nous en prenant notre place. La bonne hospitalité est l'expression élevée du cœur ; l'envahissement inconsidéré chez soi est une lâcheté ».

La presse locale se fait aussi l'écho des revendications ouvrières nationales et participe activement au débat sur la main-d'œuvre étrangère. Ainsi, dans *Le Petit Provençal* du 9 décembre 1889, Eugène Fournière, socialiste alors proche de Benoit Malon, estime dans « Les ouvriers étrangers » que

[...] viennent de l'étranger des centaines de milliers de bras inoccupés, d'estomacs affamés. Que se passe-t-il alors ? Pour manger, les nouveaux venus s'offrent à vil prix, se font accepter par la patron, [...]. Voilà donc les ouvriers français chassés des ateliers et des chantiers, à moins qu'ils ne se résignent à subir d'ignominieuses baisses de salaire. De là les haines violentes entre les ouvriers français et étrangers, les rixes, les émeutes, que les triples jésuites de la triple alliance mettent scélératement sur le compte des antipathies de race et de nationalités.

On pourrait multiplier les exemples à l'envi. Les événements d'Aigues-Mortes permettent une fois de plus à une partie de la presse d'exprimer un anti-italianisme virulent. Le 24 août, c'est-à-dire une semaine après les événements, Henri Rochefort évoque dans *L'Intransigeant* des incidents à Rosny-sous-Bois :

Depuis les événements d'Aigues-Mortes, ces Italiens cherchaient constamment querelle aux ouvriers français. Dans l'après-midi d'hier, la discussion s'envenima, et, fidèles à leur habitude, les Italiens, furieux, se mirent à tirer leurs couteaux et à en jouer. [...] »

Ce sont des vieux stéréotypes que l'on retrouve, il y a bien une forme d'essentialisation, pour autant il n'y a pas de référence à la race. En réalité, le référent principal, c'est la nation ainsi qu'en témoignent les nombreuses publications que suscitent le projet de loi puis la loi du 16 juin 1889 sur la nationalité.

Naturalisez les étrangers !

Le 2 février 1887, à propos du projet de loi sur la naturalisation des étrangers, *Le Temps* écrit :

¹² Le 20 août 1893, *Le Petit Provençal*, à propos des troubles d'Aigues-Mortes, insiste : « c'est une question de travail, une question sociale, et non politique. Les travailleurs seraient des Espagnols que les incidents se seraient produits tout de même. »

[...] Nous avons signalé la masse grandissante d'étrangers établis à Paris, dans les départements frontières du Midi, du Nord et en Algérie. Ainsi se forment sur notre territoire des agglomérations de gens sans patrie, sans nationalité et sans devoir civique. Au point de vue de la politique intérieure, aussi bien que dans le cas d'une guerre étrangère, c'est un danger permanent et considérable. Il faut que la France s'assimile méthodiquement ceux de ces étrangers au moins qui se sont établis sur son sol sans esprit de retour. C'est à ce point de vue politique qu'il faut se placer résolument dès que l'on touche à la question de la naturalisation des étrangers.

Quelques mois plus tard (1^{er} juillet), le grand quotidien insiste :

Le but ne doit pas être de rendre la vie en France insupportable aux étrangers ; il ne s'agit pas d'éteindre la puissance d'attraction de notre pays, car c'est l'une des sources de sa vitalité. Il faut augmenter sa puissance d'assimilation à l'intérieur. Il n'y a pas trop d'étrangers qui viennent en France, mais trop d'étrangers qui ne deviennent pas Français.

Le Temps est certes un journal farouchement antiprotectionniste, mais son positionnement en faveur de la naturalisation n'a rien d'isolé. En effet, comme nous l'avons montré ailleurs¹³, dans la France de la fin de siècle, le camp assimilationniste semble l'emporter ou tout au moins constituer la doctrine officielle, celle que défend par exemple celle que défend Paul Leroy-Beaulieu dès 1883 : partant du triple constat que les étrangers sont de plus en plus nombreux, qu'une large fraction d'entre eux sont nés en France et qu'ils échappent au service militaire, il propose d'accélérer leur assimilation par le biais d'une réforme législative. Cinq ans plus tard, il va plus loin puisqu'il suggère d'instituer la « naturalisation d'office » : « déclarons français ceux de ces étrangers qui sont nés en France, qui y sont demeurés jusqu'à leur majorité ou qui reviennent s'y établir dans les cinq ans qui suivent cette majorité »¹⁴. En naturalisant de la sorte les étrangers, sera « régularisée » la situation jugée aberrante de plusieurs dizaines de milliers d'étrangers nés en France sur lesquels ne pèse aucune contrainte, comme le service militaire. *Le Petit Provençal* du 24 août 1889 l'exprime autrement, mais tout aussi clairement : « En un mot, facilitons la naturalisation dans la mesure du possible. Les plus fortes races sont les races croisées. Voyez les Américains ! »

Pour autant, peut-on en déduire une absence totale d'essentialisation voire de racialisation ?

3. UN RACISME ANTI-ITALIEN ?

Latins, Gaulois et Teutons

À proprement parler, la question de la race n'est pas absente des journaux français. Ainsi, *Le Petit Provençal*, en 1888-1889 évoque à plusieurs reprises la « fraternité des races latines » et souhaite un rapprochement des deux peuples

¹³ La France hostile, *op.cit.*, p.215-217.

¹⁴ « La question des étrangers en France au point de vue économique », *Journal du Droit International Privé et de la Jurisprudence Comparée*, 1888.

français et italien. À la même époque, Henri Place, dans *Le Cri du Peuple*, se penche sur l'opposition entre Latins et Teutons (28 septembre 1888).

« Les peuples rêvent de fraternité, de solidarité internationale. Au-dessus d'eux, pourtant, semble planer un mauvais génie habile à soulever les passions qui troublent les cerveaux. Ce mauvais génie, c'est la tyrannie. [...] Mais après [la Marseillaise] la guerre est venue, semant la ruine et la misère, attisant les haines de races [...]. Entre la race teutonnes et la race latine, des flots de sang ont coulé, qui ont creusé un gouffre où la civilisation moderne, avec toutes les conquêtes de la Révolution, risque d'être précipitée. [...] Tout prouve que la haine teutonnes se refuse à abdiquer. [...] À ce mal, notre regretté Blanqui avait trouvé un palliatif : l'alliance des races latines. Le passé a fait la fusion du sang gaulois, romain, espagnol. Ces trois peuples ont des intérêts identiques, des passions, des mœurs, des coutumes semblables.

Néanmoins, il ne s'agit pas vraiment ici de racialisme ou de racisme¹⁵. « Race » renvoie ici à « peuple ». Ce genre de texte est à rapprocher de la « psychologie ethnologique » chère à Théodule Ribot et Gustave Le Bon (*Psychologie des foules*, 1895) ou encore à l'idée de *caractère national* au cœur de la pensée d'un républicain indéniable comme Alfred Fouillée (*Psychologie du peuple français*, 1898). Pour ce dernier, le caractère national est « intimement lié au tempérament, qui lui-même est lié à la constitution héréditaire et aux traits ethniques, non moins qu'au milieu physique ».

Dans la même veine, Pierre Roux dans un éditorial du *Petit Provençal* intitulé « Main-d'œuvre étrangère » et daté du 4 janvier 1888, écrit, à propos des rixes fréquentes entre étrangers (et pas seulement Italiens) et Français à Marseille :

*Chaque année, les mêmes réclamations se produisent. Elles acquièrent une importance de plus en plus considérable. D'autres corporations de travailleurs, notamment les maçons, rentrent dans la Ligue fondée pour sauvegarder les intérêts des **classes ouvrières originaires de la vieille Gaule**.*

Dix ans plus tard (26 février 1898, « un exemple à suivre »), dans *Le National*, on retrouve cette référence au fond gaulois :

« Notre esprit français s'est fait de franchise, de droiture et du sentiment de mutualité. Strabon l'a dit : "les Gaulois sont fous de guerre, irritables à l'extrême et prompts à l'action, du reste simples et sans méchanceté". [...] Cette exacte définition du tempérament de nos pères, faite il y a dix neuf cents ans, comme elle bien applicable aux Français d'aujourd'hui ! [...] C'est l'honneur d'une grande race de rester généreuse, toujours, comme aux premiers jours de son histoire ».

Des stéréotypes qui essentialisent

Si l'on a bien du mal à trouver de sérieuses références à une « race » italienne, au sens biologique du terme, en revanche, on repère aisément des formes d'essentialisation qui dépassent peut-être la simple stéréotypisation. En 1867, *L'Écho de Marseille*, dirigé par Horace Bertin, publie une série d'articles sur les colonies

¹⁵ Voir notamment Carole Reynaud-Paligot, *De l'identité nationale : science, race et politique en Europe et aux États-Unis, XIXe-XXe siècle*, Paris, PUF, 2011.

étrangères à Marseille : les Piémontais (5 octobre), la colonie grecque (12 octobre), la colonie espagnole (26 octobre), enfin, la colonie allemande (16 novembre).

Pour les Italiens, voici ce qu'on peut lire :

« Parmi toutes ces figures étrangères, une des plus curieuses assurément et des plus faciles à étudier est celle des Piémontais. A Marseille il est bien rare que ce mot de Piémontais ne soit accompagné d'un sentiment de dégoût, quelque fois même d'horreur. C'est que les Piémontais se sont souvent trouvés mêlés à de sanglantes affaires où le couteau a joué habilement, où la justice a dû intervenir. »

Le Piémontais est facile à reconnaître :

« sa mise est négligée : ceinture rouge, pantalon à diverses couleurs, nécessités par l'ancienneté du susdit pantalon. La plupart exercent la profession de maçons ou de tailleurs de pierre ».

Pauvreté et saleté vont de paire : « la propreté n'est guère de leur ressort » et se dégage de leurs logements

« une odeur nauséabonde, une puanteur infecte qui vous saisit à la gorge ». Leurs enfants sont reconnaissables aux guenilles qu'ils portent, beaucoup vendent des boîtes d'allumettes mais nombreux aussi sont ceux qui « parcourent la ville, une harpe ébréchée ou un violon crasseux à la main, « écorchant les oreilles des passants avec des sons très peu harmonieux, et glapissant après eux pour obtenir un sou que l'on donne afin de se débarrasser d'eux le plus tôt possible ».

La description se poursuit par un portrait psychologique du Piémontais :

« Il est le plus souvent – car il y a des exceptions – sournois, sombre, taciturne, rancunier ; et, chose étrange, il acquiert en vieillissant une sorte de bonhomie qui contraste avec son caractère brutal d'homme fait ».

Dans les années 1880-1890, la dénonciation de l'invasion étrangère est un classique de la presse qui en dénonce le triple danger économique, national et moral. Au point de vue économique, on leur reproche tout à la fois de concurrencer les Français, d'être à l'origine de la baisse des salaires de ces derniers, enfin, de bouleverser les hiérarchies sociales en rabaisant le statut des nationaux. Le danger national n'est pas moindre : les étrangers se livrent à l'espionnage industriel, s'emparent de nos « secrets de fabrication », se marient avec des Françaises, ce qui a pour conséquence « une quantité considérable de familles cosmopolites, des sans-patrie égoïstes voués au culte de l'intérêt et à la recherche du confort »¹⁶. En outre, ils échappent à l'impôt du sang. Quant au danger moral, il vient de ce que l'étranger est un criminel en puissance et surtout, qu'il est un facteur de dégénérescence de la nation. L'étranger, par conséquent, cause un tort considérable « à l'unité et à la vitalité de l'organisme social ».

Toutes ces considérations se retrouvent peu ou prou dans la presse des années 1880-1890. Dans *Le National* du 7 décembre 1889, Robert Charlie (« La question des étrangers ») souligne que

¹⁶ G. Marchal-Lafontaine, *L'invasion pacifique de la France par les étrangers*, Paris, Dentu, 1886, p. 6.

« Les étrangers figurent pour un dixième environ sur le nombre de nos condamnés pour crimes et délits de droit commun ; il y a 20 condamnations pour 1000 individus d'origine étrangère alors que la proportion n'est que de 5% pour la population d'origine française. »

Quelques années plus tard, quelques semaines après les événements d'Aigues-Mortes, on peut lire dans ce même journal (31 août 1893, « Ces bons Italiens »)

« Le Soleil du Midi a publié hier matin, un article sensationnel sur l'organisation des Italiens à Marseille et en Provence. Il indique que, sous la forme de Société de bienfaisance et de secours, tous les Italiens sont absolument enrégimentés. Les 80 000 Italiens résidant actuellement à Marseille reçoivent le mot d'ordre, de façon régulière, d'agents italiens, non seulement agents consulaires et locaux, mais encore d'envoyés officiels. »

Dans son ouvrage sur l'assassinat du président Carnot, le criminologue Lacassagne écrit que l'Italie est « la terre classique des crimes de sang [...] et du meurtre »¹⁷.

Ces stéréotypes ont tenu longtemps. En 1910, le commandant Reynaud publie une étude sur « la colonie italienne d'Homécourt »¹⁸. S'il s'oppose aux descriptions apocalyptiques de nombre « d'observateurs » – il évoque la cantine propre et bien tenue, la misère digne des Italiens – il n'en reprend pas moins les accusations habituelles : les Italiens se passent entre eux leurs papiers, ont tendance à se faire eux-mêmes justice quand l'un des leurs commet un larcin, ils se battent tous les dimanches à coups de couteau.

À la fin du XIX^e siècle, les Italiens (désignés diversement : « christos », « ours », « macaroni », « babis », ou encore « kroumirs »¹⁹), comme tous les étrangers, sont perçus comme des criminels, réels ou en puissance : leurs mœurs sont bien sûr légères (les Italiens passent pour de fervents partisans du ménage à trois), Aux yeux des ouvriers français, ils pêchent également par une sobriété excessive (ils ne fréquentent pas les débits de boisson, ça plaît aux patrons), une frugalité proverbiale (ils dépensent peu, ce qui leur permet d'accepter des salaires inférieurs ou d'envoyer de l'argent au pays), leur malléabilité et leur docilité vis-à-vis des patrons et leur caractère belliqueux et sauvage envers leurs camarades français²⁰.

Les stéréotypes, qui au demeurant ne sont pas forcément porteurs d'hostilité, ne se confondent pas avec le racialisme. Comme l'écrivait Colette Guillaumin, ce sont des « schémas simplificateurs qui organisent la perception en nommant les conduites

¹⁷ *L'assassinat du Président Carnot*, Lyon-Paris, Bibliothèque de Criminologie, p.20.

¹⁸ Le Musée social, Mémoires et documents, Supplément aux Annales, Paris, A. Rousseau.

¹⁹ Kroumir (*crumiro* en italien) désigne les Italiens briseurs de grève, que l'on appelle aussi, quelle que soit leur nationalité « jaunes » ou « sarrazins ». Les Kroumirs étaient une ancienne tribu pillarde de la région montagnaise de l'Algérie orientale et de la Tunisie septentrionale. Pour occuper la Tunisie, la France créa le prétexte de l'incursion des kroumirs tunisiens en territoire algérien. Cf. T. Vertone : « Socialistes et mouvement ouvrier italiens dans la région marseillaise pendant le seconde moitié du XIX^e siècle », dans *Gli Italiani nelle Francia del Sud e in Corsica*, Franco Angeli ed. (a cura di Emile Temime e Teodoso Vertone), Milano, 1988, p.100.

²⁰ Sur ce point, se reporter par exemple à P. Milza, *Français et Italiens...*, *op.cit.*, p. 275 et suivantes.

plus ou moins observées (et souvent imaginaires), qui dénotent « une vision figée du monde et des rapports sociaux »²¹.

Racisme et xénophobie ne se confondent pas

Il y a bien, dans une partie la presse des années 1880-1890, l'annonce d'une question raciale, au sens « moderne » du terme. En août 1893, elle émerge dans une comparaison entre le problème des étrangers en France et le « Chinese Problem » aux États-Unis. *Le National* du 21 août consacre un long article à la « la main-d'œuvre étrangère ». Il évoque les Chinois (« le péril chinois ») aux États-Unis, leur stratégie d'installation et ce qui en découle : « le refoulement méthodique des blancs », y compris dans l'industrie. Le prisme racial est ici important, et s'exprime dans la très forte opposition entre les « Blancs » (il est question précisément de « race caucasique ») et les Chinois qui « s'assimilent avec une adresse de singe les plus infimes particularités de la fabrication ».

« le jour n'est peut-être pas éloigné où la vieille Europe aura à son tour à se préoccuper de conflits autrement redoutables que ceux que fait naître la concurrence d'ouvriers de même race qu'un malentendu, les besoins de l'existence peuvent momentanément séparer, mais avec lesquels la fusion des intérêts n'est pas irréalisable ».

Incontestablement, on observe dans le discours savant et médiatique une forme de naturalisation, de biologisation du social, voire de racialisation de la main-d'œuvre étrangère. Depuis les années 1880, il s'agit d'un argument avancé par les tenants d'une « protection du travail national » : les ouvriers étrangers ont des besoins moindres que les nationaux, ils sont plus sobres, c'est-à-dire qu'ils consomment moins, qu'ils économisent pour envoyer de l'argent au pays, ce qui rend leur concurrence redoutable. Ne se nourrissant de rien et travaillant à vil prix, les Italiens sont ainsi parfois nommés les « Chinois de l'Europe ». Cette espèce de racialisation se lit également dans la criminalisation des étrangers – un lieu commun fort à la mode à l'époque – auxquels, par exemple, on prête parfois un alcoolisme atavique. Toutefois, si l'on repère des formes de biologisation de la xénophobie, elles relèvent bien davantage de processus que Louis Chevalier avait analysés pour les classes laborieuses parisiennes de la première moitié du XIX^e siècle, que d'un racialisme « moderne » ou pseudo « scientifique ». Il faut également rapprocher cela des discours convenus et fort à la mode opposant « races latines » et « races teutoniques », même si parfois le racialisme biologique pointe.

Malgré toutes les querelles, les haines, Français et Italiens appartiennent à un même ensemble. Nous n'avons pas observé dans nos sources (mais peut-être d'autres sources montreraient-elles l'inverse) de racialisation des travailleurs italiens.

CONCLUSION

²¹ « Porter aux nues et penser pis que pendre. Remarques sur les stéréotypes dans le racisme », *Recherche, Pédagogie et Culture*, avril-juin 1983, p. 35-39.

En fin de compte, le terme de racisme paraît inadéquat pour comprendre la réalité des rapports entre Français et Italiens. En effet, de façon première, *racisme* désigne les théories, discours, attitudes et comportements qui affirment l'existence²² d'une différence doublée d'une hiérarchie entre des groupes humains appelés « races » et qui établissent, selon une logique d'inférence, une corrélation entre les phénotypes – souvent réduits à la couleur de la peau – et les caractères moraux ou intellectuels. Cette corrélation est présentée comme immuable car phénotypes et caractères sont conçus comme héréditaires. Les rapports sociaux sont donc marqués par un déterminisme biologique et par la permanence des identités collectives et individuelles ; tout individu appartenant à l'une des « races » est porteur de l'identité collective. Le racisme fonctionne par conséquent comme un système d'assignation identitaire justifiant (ou se nourrissant) des pratiques stigmatisantes et surtout discriminatoires²³.

Si on ne peut manquer d'observer, dans certains cas, un processus de « racialisation » de ces Italiens, il s'agit en réalité plus de stéréotypisation : l'idée de race sous-tend une biologisation, une logique d'inférence du physique sur l'intellectuel ou le moral, absentes à vrai dire de la plupart de nos sources. Chez les ouvriers que nous avons étudiés, les Italiens, pas plus que les Belges, les Allemands ou les Espagnols, ne sont perçus comme autant de « races » distinctes, même s'ils peuvent être caractérisés très fortement. Si les primo-arrivants en provenance des Flandres ou du Piémont se reconnaissaient d'un coup d'œil à leur mise et à leur idiome, rapidement, néanmoins, à Roubaix ou Lens, Marseille ou Toulon, ils finissaient par se fondre dans la population : ils étaient repérables comme prolétaires bien plus que comme Italiens ou Belges...

Les relais politiques, savants et médiatiques de la xénophobie (anti-italienne, mais pas seulement, car il semble compliqué de segmenter la xénophobie), en dépit de formes de biologisation du social, d'essentialisation de différences nationales souvent exacerbées, n'ont pas davantage réussi à racialiser les conflits entre ouvriers de nationalités différentes. Cette racialisation est en fait postérieure, elle est liée à l'introduction massive pendant la Grande Guerre d'une main-d'œuvre coloniale très différenciée de la main-d'œuvre étrangère²⁴.

²² On peut distinguer, dans le racisme, un côté « pratique » et un côté théorique ; ce dernier est désigné parfois par le terme de racialisme, qui « définit les théories faisant de la race ou des conflits de race le facteur déterminant dans l'évolution des sociétés humaines ». Sur ce point, lire B. Massin, « Lutte des classes, lutte des races », dans Cl. Blanckaert (dir), *Des Sciences contre l'homme*, Autrement, Série Sciences en société, vol.1 : « Classer, hiérarchiser, exclure », mars 1993.

²³ Cf. L.Dornel, « Les usages du racialisme : le cas de la main-d'œuvre coloniale en France pendant la première guerre mondiale. », *Genèses*, n° 20, septembre 1995.

²⁴ Cf. L.Dornel, « Xénophobie et "blanchité" en France dans les années 1880-1910 », dans Sylvie Laurent et Thierry Leclère (dir), *De quelle couleur sont les Blancs ? Des « petits Blancs » des colonies au « racisme anti-Blancs »*, La Découverte, 2013, p.214-223.

C'est donc de xénophobie qu'il faut parler, une xénophobie qui se nourrit, bien sûr, du nationalisme ambiant et qui ne se résume pas, comme c'est le cas dans une bonne partie de l'historiographie française, à l'antisémitisme²⁵.

²⁵ Dans « *La France aux Français* ». *Histoire des haines nationalistes* (Le Seuil, 1993), Pierre Birnbaum ne dit pas un mot sur les violences contre les étrangers.